
Programme de Formation

CACES R482 - Engins de chantier - Recyclage Cat F

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Objectifs pédagogiques

Corriger les mauvaises pratiques

Appliquer les règles de sécurité pour la conduite d'engin de chantier R482 en catégorie F.

Renouveler un CACES pour la conduite d'engins de chantier R482 en catégorie F



Public visé

Toute personne souhaitant conduire un engin de chantier correspondant à une des catégories de la recommandation R482,

Salarié ouvrier d'exécution



Prérequis

Justifier d'1 an de conduite de l'engin

Être titulaire du permis de conduire

Justifier d'une attestation CACES R482 cat F



Description

1/ THEORIE

Présentation et définition du CACES

- Textes réglementaires, Recommandation 482m, les responsabilités civiles et pénales, champ d'application, durée de validité, les catégories d'engins, prévention et accidents.

Connaissance de base du code de la route

- La signalisation routière, les règles liées aux manœuvres particulières, les règles particulières de circulation des engins des TP, les dangers liés à l'alcool.

Technologie et connaissance de l'engin de chantier

- EPI, les différents organes, la préparation à la mise en route, les précautions lors de l'arrêt.

Les risques liés au fonctionnement de l'engin

- Mécaniques, électriques, chimiques, physiques, incendie-explosion.

Règles générales de sécurité

- Travail sur chantier, déplacement sur chantier et sur route, gestuelle de guidage.

Les règles particulières de sécurité appliquées à chaque catégorie d'engin



2/ PRATIQUE

- Conduite en sécurité de l'engin
- Prise de poste et fin de poste, conduite, circulation et manœuvres de l'engin en sécurité, maintenance de premier niveau.



Modalités pédagogiques

Méthode active et participative



Moyens et supports pédagogiques

Livret d'accueil, diaporama, livret individuel et supports écrits : chaînes cinématiques et nomenclatures
Conduite et manipulation de l'engin



Modalités d'évaluation et de suivi

Evaluations théoriques et pratiques de la catégorie F selon la R 482 de la CNAM-TS



Sanction

Après examen, délivrance, si résultat favorable, d'un **Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES) en application de la recommandation CNAM-TS R482 catégorie F : Chariots de manutention tout-terrain**
Attestation de formation

Certification professionnelle enregistrée le 02/03/2020 au répertoire spécifique sous le code RS5101, certificateur : CNAM



Informations complémentaires

Equipements de Protection Individuelle OBLIGATOIRES :

Tenue de travail, chaussures de sécurité, un gilet de sécurité réfléchissant, un casque avec jugulaire, un harnais de sécurité, une paire de gants de manutention, une protection auditive

Amener une **photo d'identité** (impératif pour la délivrance du CACES®), la photocopie de votre permis de conduire, la copie de la fiche d'aptitude médicale en cours de validité



Informations Accessibilité

Pour toute personne en situation de handicap, merci de bien vouloir nous contacter.

Référente handicap : Mme Héloïse DENIS : 06 61 01 43 43 – denish@nelleaquitaine.ifrb.fr

Taux de satisfaction 2023 : 99 % des stagiaires ont été satisfaits de nos formations et de nos formateurs

Taux de réussite 2023 : 97 % des stagiaires ont atteint les objectifs des formations